

217 - SAS RONCAROLO Zone Artisanale Eyrialys 33114 LE BARP
Tribunal de Commerce de BORDEAUX - Redressement Judiciaire - RJ
Juge-Commissaire : Madame Nathalie CRESPOS N° Greffe : 2024J01354

Ouv 15/10/2024

Date de saisie 22/07/2025 11h59

Informations Créditeur

Nom / Dénomination : SABLE CALCAIRE ET
GRANULATS

Adresse ligne 1 : 14 RUE CANTELAUDETTE

Adresse ligne 2 : IMMEUBLE PONT
D'AQUITAINE

Code Postal : 33310

Ville : LORMONT

Informations Crédit

Numéro de créance : 69

Date de déclaration : 07/11/2024

Votre montant déclaré : 2 688,67 €

Montant contesté : 2 688,67 €

Montant proposé = votre montant déclaré - montant contesté : 0,00 €

Votre réponse

Proposition acceptée : NON

Votre demande d'admission : 2 688,67 €

Votre motif : Bonjour,

Les factures refusées sont rattachées à des bons de commandes signés de la part du client. Le client vient se servir lui-même sur notre site. Il se présente à la bascule avec son bon de commande pour charger la marchandise le jour du chargement. Aucun feuillet "acceptation de commande" ne nous est transmis par le client ou son chauffeur. La commande est considérée comme acceptée à partir du moment où nous acceptons de servir le client. Chaque bon de livraison sont transmis au chauffeur à chaque passage à la bascule qui le transmet au client. Pour la facture FM24075406, il s'agit d'une commande personnelle effectuée par le Benoit Roncarolo auprès de Philippe Lespes, président de SCG c'est la raison pour laquelle il n'y a pas de bon de commande (cf. mail joint).

Vous trouverez en pièces les justificatifs.

Comptant sur votre compréhension.

Merci.

Cordialement,

Justificatifs

5 pièces jointes :

- FM25048449_BC.pdf (734 KB)
- FM24075406_Mail.pdf (573 KB)
- FM24075343_BC.pdf (1 MB)
- FM24075342_BC.pdf (1 MB)
- FM24055113_BC.pdf (641 KB)